

SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 23 FÉVRIER 2010

Procès-verbal de la séance régulière du Comité Consultatif d'Urbanisme de Saint-Antoine-sur-Richelieu, tenue au lieu ordinaire des séances, le mardi 23 février 2010.

SONT PRÉSENTS

*Michel Roy
Jonathan Chalifoux
Nicole Raymond
Michel Rioux
Pierre Meyland
Martin Lévesque, maire
Marc Béland, inspecteur municipal*

SONT ABSENTS *Raymond Denis, absence motivée*

Avant de procéder à l'ouverture de la séance, les membres du Comité reçoivent à 19h30, les représentants du promoteur Pareclemco et Maisons Lapierre, qui ont fait parvenir de la documentation en vue d'apporter des modifications au règlement de PIIA applicable dans les secteurs des zones R-10, R-15 et R-16. Les objets de la demande sont d'introduire au règlement des dispositions pour contrôler le volume et gabarit des bâtiments, les pentes de toit, la typologie, le fenêtrage et l'ornementation, les parements et les couleurs, les marges d'implantation et l'éclairage extérieur. La demande comporte également pour la zone R-15, un projet de maisons en rangée avec chemin d'accès privé. Après leur présentation et des échanges avec les membres du comité, les représentants du promoteur se retirent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h12 par Nicole Raymond présidente du Comité. Marc Béland rédige le procès-verbal.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ayant pris connaissance de l'ordre du jour

10-02-013

*Il est proposé par Jonathan Chalifoux
appuyé par Michel Rioux
et résolu unanimement*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il suit :

- 1- *Ouverture de la séance*
- 2- *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
- 3- *Adoption du procès-verbal – séance du 26 janvier 2010*
- 4- *Permis et certificats délivrés*
- 5- *Info-rubrique*
- 6- *Points de discussions*
 - *Les jardins St-Antoine*
 - *Agrandissement 1117, rue du Rivage*
- 7- *Divers*
 - *Réglementation d'urbanisme*
- 8- *Prochaine rencontre*
- 9- *Levée de la séance*

Adoptée

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

- SÉANCE DU 26 janvier 2010

10-02-014

*Il est proposé par Michel Rioux
appuyé par Pierre Meyland
et résolu unanimement*

QUE le procès-verbal de la séance du 26 janvier 2010 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

Suivi :

Voir point de discussion.

4. PERMIS ET CERTIFICATS DÉLIVRÉS

Il N'y a pas eu de permis émis au cours du mois.

5. INFO-RUBRIQUE

Réglementation d'urbanisme.

6. POINTS DE DISCUSSIONS

- **Les Jardins St-Antoine**

Suite aux informations présentées par le demandeur pour la demande de modification du règlement PIIA :

10-02-015

*Il est proposé par Jonathan Chalifoux
appuyé par Pierre Meyland
et résolu unanimement*

QUE le comité recommande au Conseil d'indiquer au demandeur qu'un supplément d'informations doit être fourni, soit: la planification d'ensemble du secteur où est prévu de la maison en rangée en zone R-15. Concernant, la proposition pour intégrer des résidences à toit plat et/ou vert de facture plus moderne dans ce secteur, le Comité est d'avis que cela ne peut pas s'intégrer à l'ensemble du bâti existant. Aussi, certains critères et objectifs, en particulier ceux référant au contrôle des couleurs ne sont pas favorisés. De plus, on devra évaluer si l'on doit amender le règlement de zonage ou celui de PIIA pour les aspects plus normatifs demandés qui pourraient être retenus.

Adoptée

- **Agrandissement, 1117, rue du Rivage**

Les membres du Comité prennent connaissance des plans et des élévations de l'immeuble avec son agrandissement, qui s'inscrivent dans le prolongement des volumes existants.

10-02-016

*Il est proposé par Michel Rioux
appuyé par Pierre Meyland
et résolu unanimement*

QUE le comité recommande au Conseil d'autoriser la réalisation du projet selon les plans soumis.

Adoptée

7. DIVERS

Lors de la séance du CCRA de la MRC, une recommandation favorable fut émise pour la conformité de la nouvelle réglementation d'urbanisme.

8. PROCHAINE RENCONTRE

La date prévue est le mardi 30 mars.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé ;

10-02-017

*Il est proposé par Michel Rioux
appuyé par Michel Roy
et résolu unanimement*

QU'à 20 :50 la séance soit levée.

Adoptée

Nicole Raymond
Présidente

Marc Béland
Inspecteur municipal